

COMMUNE DE JUMILHAC LE GRAND



JUMILHAC INFO

Bulletin Municipal - décembre 2025

Mot du Maire – page 1 à 2
Actualités – pages 3 à 15
Vie associative – pages 16 à 20
Agenda – page 21
Information d'urgence – page 22

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

L'année 2025 se termine et comme chaque année, vous trouverez dans ce numéro le bilan des différents chantiers de l'année :

- le « Village de gîtes de la Perdicie »
- les travaux d'assainissement et remplacement d'adduction d'eau potable, dans le bourg
- l'avancée de l'AFAFE
- les toilettes publiques, les toilettes PMR et le stationnement PMR devant l'office de tourisme.

Jumilhac-le-Grand a vu arriver des nouveaux habitants en 2025.

Je leur souhaite la bienvenue dans notre commune, ainsi qu'une bonne installation et nous restons disponibles pour tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Je remercie tous les bénévoles et les associations, pour leur dynamisme, ainsi que l'ensemble des professionnels, et tous ceux qui nous aident à avancer par leurs actions ou leurs encouragements. Ils animent et font vivre la commune par leurs activités

Le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons une belle année 2026, riche de partage, de réussite, de bonheur, et surtout, avec une excellente santé.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Annick Maurussane
Maire de Jumilhac-le-Grand

**Les vœux du Maire auront lieu le vendredi
16 janvier 2026 à 18h30, salle La Pépite.
Vous y êtes cordialement invités !**

A word from the mayor

Dear Residents,

As the year 2025 draws to a close, this is a wonderful opportunity to reflect on everything that has been achieved within our community over the past months.

In this edition, you will find an overview of the main projects that have contributed to improving and enriching our village:

the holiday village “*Village de gîtes de la Perdicie*”

the sanitation works and the upgrading of the drinking water network in the town centre

the continued progress of the AFAFE-project

the new public toilets, including accessible facilities and a parking space for people with reduced mobility in front of the tourist office.

This year, Jumilhac-le-Grand had the pleasure of welcoming a lot of new residents. I would like to extend a warm welcome to them and wish them a smooth and happy settling-in period. As always, our team remains at their disposal for any information or support they may need.

I would like to thank all volunteers, associations and professionals whose energy and dedication contribute so greatly to our community. Through their efforts and encouragement, they help keep our village lively and attractive.

On behalf of the entire municipal council, I wish you a wonderful year 2026, filled with shared moments, success, happiness, and above all, excellent health.

I wish you an enjoyable read!

Annick Maurussane
Mayor of Jumilhac-le-Grand

Mouvement de personnel

Retraite

Après une carrière d'exploitant agricole, Monsieur Eric BAUDRIBOS, est entré au service de la commune, en CDD, au poste d'agent polyvalent des services techniques, le 15/11/2021. Polyvalent, il a su s'adapter consciencieusement et très rapidement aux différentes tâches qui lui ont été confiées.

Eric a fait valoir ses droits à la retraite le 30/09/2025. Ses collègues et les élus ont célébré avec lui ce changement de vie.

Merci Eric pour ces années de collaboration, et de confiance. Nous te souhaitons une longue et agréable retraite entourée de ta famille et de tous ceux qui te sont chers.

Cantine

Après un remplacement en intérim, début janvier 2025, Omar BA a été recruté en CDD comme cuisinier à la cantine, en mars 2025.

Il assume cette tâche depuis cette date, pour la satisfaction des enfants.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi l'équipe des agents techniques et administratifs.

Bericht van uw burgemeester

Beste inwoners,

Nu het jaar 2025 ten einde loopt, is dit een mooi moment om stil te staan bij alles wat er het afgelopen jaar in onze gemeente is bereikt.

In deze editie vindt u een overzicht van de belangrijkste projecten die hebbe bijgedragen aan de verbetering en verrijking van ons dorp:

- het vakantiepark “*Village de gîtes de la Perdicie*”

- de werkzaamheden aan het rioleringsstelsel en de modernisering van het drinkwaterleidingnetwerk in het dorpscentrum

- de voortgang van de AFAFE-project

- de nieuwe openbare toiletten, de toiletten en een parkeerplaats voor personen met een beperkte mobiliteit vlak bij het Office de Tourisme.

Dit jaar hebben wij in Jumilhac-le-Grand weer een groot aantal nieuwe bewoners verwelkomd. Graag heet ik hen van harte welkom en wens ik hen een soepele integratie in onze gemeenschap. Zoals altijd, staat ons team klaar om hen te ondersteunen en alle benodigde informatie te verstrekken.

Mijn bijzondere dank gaat uit naar alle vrijwilligers, verenigingen en professionals die zich het hele jaar inzetten voor onze gemeente. Dankzij hun inzet en betrokkenheid blijft onze gemeente dynamisch en aantrekkelijk.

Namens de hele gemeenteraad wens ik u een prachtig 2026 toe, vol mooie momenten, verbondenheid, succes, geluk en bovenal een uitstekende gezondheid.

Ik wens u veel leesplezier!

Annick Maurussane
Burgemeester van Jumilhac-le-Grand

ACTUALITES

Scolaire - Enfance - Jeunesse

Rentrée scolaire 2025/2026

Le 1^{er} septembre les élèves ont rejoint l'école Jean de la Fontaine pour une nouvelle année scolaire. 97 élèves sont inscrits dans le RPI Jumilhac/St Paul.

60 élèves à Jumilhac-le-Grand dont la répartition est la suivante :

Maternelle 19 enfants

CE2 13 enfants

CM1 15 enfants

CM2 13 enfants

37 élèves à St Paul la Roche dont la répartition est la suivante :

Maternelle Grand Section 12 enfants

CP 11 enfants

CE1 14 enfants



Nous leurs souhaitons une très bonne année scolaire !

Travaux

Le stationnement et les toilettes PMR et les toilettes publiques

En projet depuis plusieurs années, les toilettes publiques situées derrière le Monument aux Morts, ont été démolies et remplacées par des cabines autonettoyantes.

Parallèlement des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, impossibles à installer derrière le Monument aux Morts, ont été créées dans un local contigu à l'office de tourisme.

Devant disposer de stationnement PMR, afin d'obtenir le label « Tourisme Handicap », une place a été créée à proximité de l'office de tourisme et des toilettes PMR, assurant la desserte des deux locaux.

Les travaux terminés avant la saison estivale, ont pleinement donné satisfaction aux visiteurs tout au long de l'été.

Les travaux ont été réalisés par :

- Dépré Provenzano ; maçonnerie, plâtrerie et réseaux
- Colas ; voirie
- Claux Energie ; electricité et plomberie
- MPS Toilettes automatiques ; cabine sanitaire.

Financement définitif:

Dépenses HT		Recettes	
Voirie PMR	15 005	DETR	22 385
Sanitaire PMR	56 869	Département	7 800
		Com Com	8 672
		Autofinancement	33 017
TOTAL HT	71 874		71 874
Sanitaires publics	62 415	DETR	16 942
		Autofinancement	45 473
TOTAL HT	62 415		62 415

Gîtes de la Perdicie

La première tranche de travaux comportant les bardages, isolation, menuiseries extérieures, reprise toiture et zinguerie, électricité, VMC et chauffage, a été terminée le 03/04/2025 dans les 10 gîtes (voir Jumilhac Info de juin 2025).

Un nouveau contrat de DSP a été signé le 29 avril 2025, et le site a pu fonctionner depuis cette date.

L'inauguration a eu lieu le 25 novembre en présence des élus départementaux et communaux, du Maître d'œuvre, des artisans, du comité départemental du Tourisme et des agents de l'office de tourisme de la communauté de communes. Merci à chacun pour leur présence.



Restent à venir cet hiver le remplacement des cuisines des gîtes et, dans une seconde tranche, le renouvellement du mode de chauffage de la salle ainsi que des menuiseries extérieures.

Ce village de gîtes est à l'image des valeurs que nous souhaitons partager : solidarité et hospitalité. Il a conservé son âme et dévoile aujourd'hui, un visage moderne, ouvert, chaleureux.

Nous souhaitons une belle réussite et beaucoup de satisfactions aux gérants !



Assainissement

Après une étude diagnostique du système d'assainissement collectif, il était indispensable de mettre en séparatif l'ensemble du Bourg pour garantir un bon fonctionnement de la station de traitement et éviter des rejets directs sur le ruisseau du Ruchalait.

L'étude sur le réseau d'eau potable, a conduit à l'établissement du « Schéma Directeur », document de planification des travaux de modernisation à effectuer sur le réseau sur les 15 prochaines années.

Les travaux ont été menés conjointement, en trois tranches : la première de mars à mai 2023, la seconde de septembre 2023 à mai 2024, la troisième et dernière de septembre 2024 à mai 2025.

Le conseil municipal a fait le choix de ce calendrier de travaux, avec interruption en période estivale, afin de préserver les activités commerciales et touristiques.

L'ensemble des rues du bourg ont été mises en conformité pour l'assainissement collectif séparatif, et le réseau d'eau potable a été remplacé dans tout le bourg au cours de ces chantiers.

Les branchements privés en assainissement séparatif ont été financés à 50% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les propriétaires ont payé un forfait de 800 € par branchement.

Merci à tous les riverains et usagers, qui ont supporté les contraintes liées au chantier, avec beaucoup de patience et de compréhension.



A l'issue de ces chantiers conséquents, c'est l'ensemble du réseau d'eau potable, ainsi que les réservoirs qui devront être modernisés, sur toute la commune.

Le conseil municipal a décidé de conserver en Régie communale la gestion « Eau Potable » et « Assainissement », l'obligation de céder ces compétences à un syndicat ou à une communauté de communes, au 01/01/2026, ayant été abrogée dans l'année.

Pour ce faire, restera à établir le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux avant le 01/01/2027.

Villes et Villages étoilés



Dans le cadre de la 9^{ème} édition du concours national organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), notre commune déjà détentrice d'une étoile, a été récompensée pour la seconde fois, obtenant cette année **3 étoiles**.

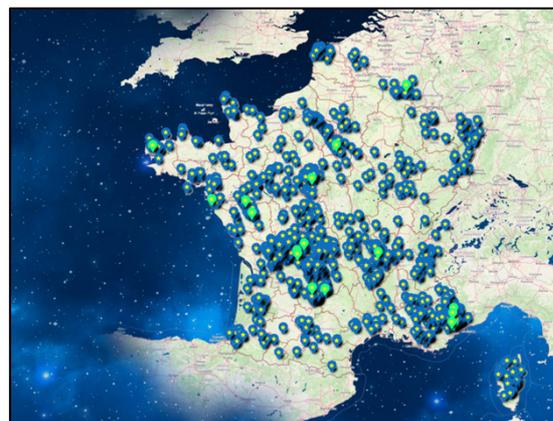
759 communes ont été labellisées cette année.

Le label récompense les communes engagées dans une démarche au bénéfice de la biodiversité, comme de la santé humaine.

Il valorise une pédagogie active sur les différents impacts de la pollution lumineuse et incite à repenser les éclairages extérieurs afin de réduire la pollution lumineuse ainsi que les dépenses d'éclairage public.

La commune doit respecter l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018, relatif à la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses, et, au minimum respecter le décret de janvier 2012, relatif aux durées d'éclairage des affichages, enseignes, et publicités lumineuses.

La remise du diplôme a eu lieu le 17 décembre à Firbeix, en présence de Mme la Présidente du Parc Naturel Régional Périgord Limousin, et le représentant de l'ANPCEN.



La carte des 1061 villes et villages étoilés de France

Villages d'avenir



En 2023, l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) a présenté un programme dédié aux communes rurales de moins de 3 500 habitants : « Villages d'Avenir ».

Le conseil municipal a présenté la candidature de la commune et Jumilhac le Grand a été lauréate avec 45 communes de Dordogne.

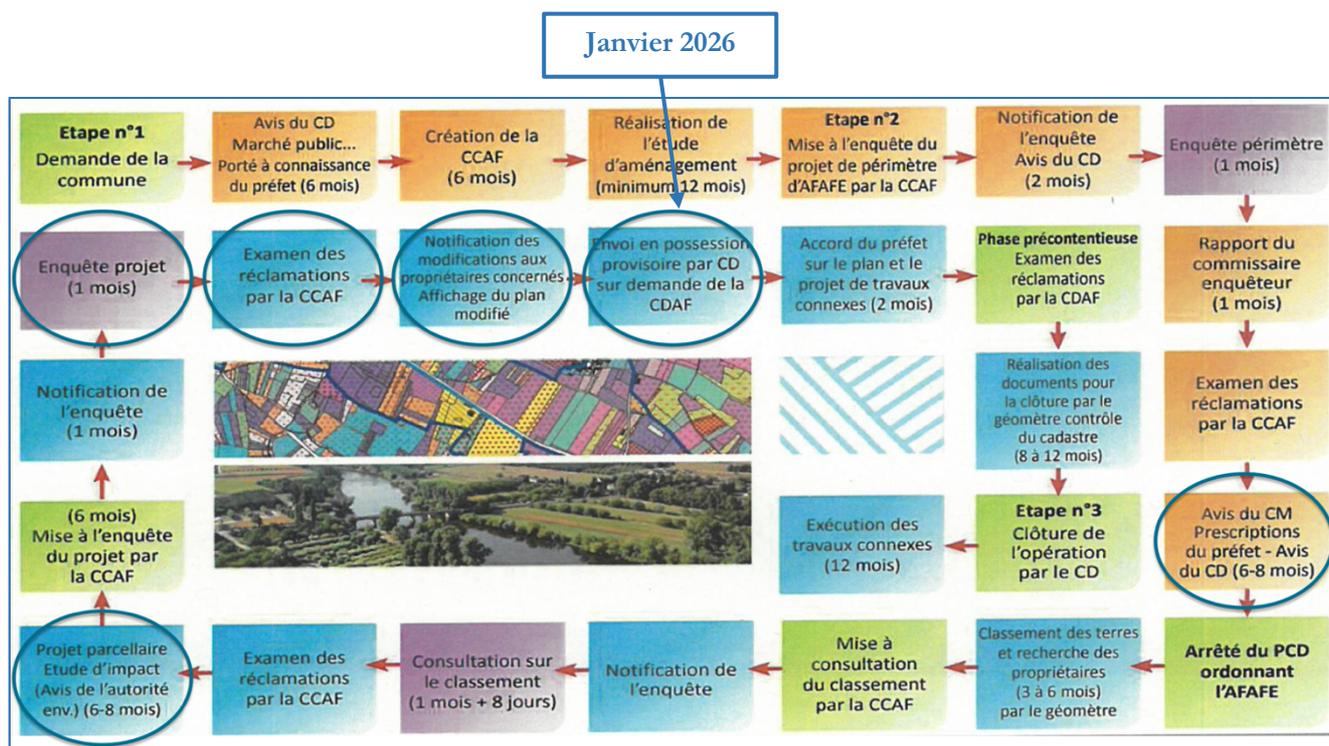
Ce programme permet l'accompagnement de ces communes pour l'ingénierie de ses projets. Deux chefs de projet ont été nommés pour le département de la Dordogne, une à la Préfecture à Périgueux, pour le Nord du département et une à la sous-préfecture de Bergerac, pour le Sud.

Dans le cadre de ce programme, une étude de bourg a été réalisée par le CEREMA, pour le conseil municipal, afin de réaliser un état des lieux et d'établir un programme d'actions de réaménagement. La première restitution de cette étude a eu lieu le 15 décembre 2025.

Les chefs de projet vont nous accompagner dans le montage des dossiers et les recherches de financement pour ces projets.

Aucun financement spécifique n'est dédié aux projets de communes labellisées, mais c'est l'assistance pour la recherche de financements qui sera l'objet de la mission des chefs de projet.

L'Aménagement Foncier, Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)



Vie économique

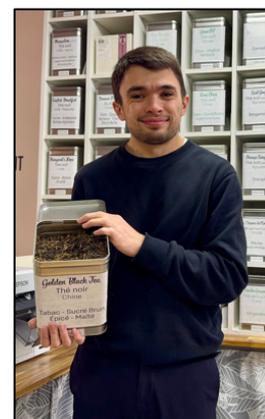
AGAPE - Thé & Café

Gabin Foucher, originaire de Jumilhac-le-Grand, a ouvert AGAPÉ - Thé & Café, une boutique spécialisée dans la vente de thés, cafés de terroirs et accessoires, 11 place du Château à Jumilhac-le-Grand.

L'idée est simple : offrir une expérience sensorielle autour de boissons nobles, choisies avec soin et passion.

Côté thé, il propose une large sélection de thés d'origine (verts, noirs, blancs, oolong, Pu Erh), de thés parfumés, de rooibos (sans théine), ainsi que des infusions du monde. Son thé signature s'appelle « La Perle Noire du Chemin de Compostelle », un Oolong d'exception originaire de Taïwan, alliant tradition, spiritualité et richesse aromatique.

Côté café, il propose une gamme de cafés de terroirs en grains, torréfiés artisanalement, qu'il moule à la demande selon le mode d'extraction du client (filtre, espresso, piston...). Son coup de cœur : un café du Nicaragua, cultivé par des femmes devenues propriétaires de leurs parcelles, dans un projet social fort.





En boutique, on trouve également toute une sélection d'accessoires de préparation, pour faire de chaque dégustation un véritable rituel. Il propose aussi un service de personnalisation des boîtes de thé ou café : photo, message, visuel... Cela permet d'offrir un cadeau unique, émotionnel et sur mesure, pour un anniversaire, un remerciement ou un évènement d'entreprise.

Et bien sûr, un espace de dégustation vous attend dans la boutique, pour savourer ces produits d'exception face au château. Une invitation au voyage des sens.

Il souhaite tout d'abord développer l'activité auprès des professionnels, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et des entreprises souhaitant proposer un café ou un thé de qualité à leurs clients. Il travaille également sur un projet de création d'atelier de torréfaction, pour aller plus loin dans la démarche artisanale et maîtriser chaque étape du café, de la sélection à la tasse. Et à plus long terme, il rêve de créer sa propre gamme de chocolats « bean to bar » : transformer la fève de cacao jusqu'à la tablette, toujours dans une logique de qualité, de transparence, et de respect des producteurs.

Contact : 06 23 90 49 28 ou contact@agape-origine.fr

Site : www.agape-origine.fr

Réseaux sociaux : Facebook : AGAPÉ - Thé & Café

Tourisme

Office de Tourisme Périgord-Limousin

L'année écoulée se conclut sur un bilan très satisfaisant à Jumilhac-le-Grand, marqué par de belles réussites et un dynamisme apprécié. Le lancement du nouvel escape game de la Galerie de l'Or, « Le TrésOR de Jumilhac », est sans conteste l'un des temps forts. Cette expérience immersive, mêlant jeu, patrimoine et histoire locale, rencontre un réel succès auprès des visiteurs comme des habitants, renforçant l'attractivité culturelle et touristique du site.



Le panneau d'affichage couplé avec le nouvel aménagement extérieur rendant accessible l'entrée de l'Office de Tourisme et les toilettes publiques ont été un vrai plus pour la saison 2025.

Les activités de plein-air confirment également leur popularité. La joie d'avoir retrouvé les berges de l'Isle se lit dans la fréquentation et l'enthousiasme des promeneurs, des familles et des sportifs. Cet espace naturel est un véritable lieu de détente apprécié de tous.

Autre belle réussite : la boutique de produits locaux qui valorise le savoir-faire du territoire. Produits gourmands et artisanaux y font de parfaites idées cadeaux, alliant qualité et authenticité. Les Jumilhacoises et Jumilhacois sont invités à venir la découvrir et à soutenir les producteurs locaux.

Enfin, la vente directe des produits de la ferme Ô Champs des Possibles, proposée tous les mardis via des commandes sur le site Local Direct, rencontre un bel accueil. Cette initiative facilite l'accès à des produits fermiers de qualité tout en renforçant le lien entre producteurs et consommateurs.

Des nouveautés pour 2026 sont en construction. Vous pourrez les découvrir lors de la réouverture le 6 avril 2026 !

Office de Tourisme Périgord-Limousin Bureau de Jumilhac-le-Grand Place du Château 24630 Jumilhac-le-Grand 05 53 52 55 43 bit.jumilhac@perigord-limousin.fr www.perigord-limousin-tourisme.com	<u>Horaires d'ouverture</u> En juillet et août, du lundi au samedi 9h30-13h/14h-18h et le dimanche 9h30-13h. D'avril à juin et en septembre/octobre, du lundi au vendredi 9h30-12h30/14h-17h30. En dehors de cette période, retrouvez-nous à Thiviers.
--	---



Embellissement - Fleurissement

Le concours des Maisons Fleuries

Le vendredi 12 septembre à la mairie de Jumilhac-le-Grand, nous avons célébré les lauréats du concours des maisons fleuries.

C'est une tradition de mettre à l'honneur chaque année ceux et celles qui par leur amour des fleurs, de la nature ou tout simplement de l'esthétique fleurissent notre quotidien et font de Jumilhac-le-Grand un village où il fait bon vivre.

C'est en présence de Madame le Maire et la commission du fleurissement que les lauréats Annie DUCAMUS, Nathalie SEILIEZ et Max GUIGUES, ont reçu une coupe avec des jolies plantes. Les autres participants ont reçu un bon d'achats.

Encore un grand merci aux participants !



Soirée nouveaux arrivants et associations

Le 7 novembre, une soirée conviviale à destination des associations et des nouveaux arrivants depuis novembre 2024, avait lieu à la salle des fêtes La Pépîte rassemblant plus de 150 personnes.

Elle a permis de remercier tous les bénévoles des associations. Tous les nouveaux arrivants ont ainsi pu connaître les activités associatives de la commune.

Le buffet était préparé par les commerçants jumilhacois réunis.

Une excellente ambiance et un joli moment de partage !

Marche Octobre Rose



C'est dans une ambiance chaleureuse que plus de 50 marcheurs se sont élancés sur les sentiers jumilhacois, au profit de la lutte contre le cancer du sein, et pour la promotion du dépistage.

Un café d'accueil était servi au départ, des rafraîchissements à l'arrivée, une matinée organisée par la municipalité, avec le précieux concours de l'association Jumirando, pour le tracé et le balisage du parcours.

La somme de 699 € a été intégralement reversée au Comité Féminin de lutte contre le cancer du sein.

Un grand merci à tous les participants et à tous les bénévoles organisateurs !

Incendie du 15 juillet 2025

Le 15 juillet 2025, Jumilhac-le-Grand connaissait un incendie sans précédent dans la région, secteur Vaux, le Bitour, la Croix du Grand Drôle, la Grande Borne, la Lande du Mas.

85,9 hectares brûlés au total dont :

- * 61,4 hectares de cultures annuelles : 71,5 %
- * 20,20 hectares de prairies : 23,5 %
- * 4,3 hectares de forêt de feuillus : 5 %

Un immense MERCI, respect et reconnaissance à tous les pompiers présents à Jumilhac-le-Grand le 15 juillet 2025 et à l'ensemble du SDIS pour les moyens déployés.

Pendant deux jours, par leur action sans relâche, sans compter leur temps et leur peine, ils ont évité le pire dans le secteur concerné.

Pas de blessé, pas de bâtiment ni de matériel brûlé.

Merci aux services de l'État qui se sont mobilisés pour la sécurité de chacun.

Un grand merci aux agriculteurs qui ont mis leur matériel et leur temps à disposition pour éviter la propagation de cet incendie ravageur.

Merci également aux agents communaux, aux commerçants, au personnel soignant, aux propriétaires de gîtes et à tous ceux qui ont aidé, de près ou de loin, qui ont manifesté leur soutien, leur sympathie.

Un grand merci à tous, pour cette belle solidarité !

D'où l'intérêt de rappeler, s'il en est besoin, après cet épisode, les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).



Construire ou remplacer une clôture : quelles formalités administratives respecter ?

Vous envisagez d'installer ou de remplacer une clôture autour de votre propriété ? Avant de commencer les travaux, certaines démarches administratives sont obligatoires. Voici un point complet pour vous guider.

1. La déclaration préalable de travaux (DP)

Dans la majorité des cas, la construction d'une clôture est soumise à déclaration préalable, conformément au Code de l'urbanisme. Vous devez déposer un dossier en mairie dès lors que :

- La commune est couverte par un PLU, une carte communale ou un règlement d'urbanisme imposant cette formalité ;
- La clôture modifie l'aspect extérieur de la propriété ou se situe en secteur protégé (monument historique, site patrimonial, etc.) ;
- La clôture jouxte une voie ouverte à la circulation publique.

Le dossier doit contenir un plan de situation, un plan de masse et un descriptif de la clôture (hauteur, matériaux, couleur). Le délai d'instruction est généralement d'un mois.

2. Le respect des règles locales d'urbanisme

Avant la conception de votre clôture, il est indispensable de vérifier :

- les hauteurs minimales ou maximales fixées par le PLU ;
- les matériaux autorisés ou interdits (clôture pleine, grillage, muret, haie vive...)



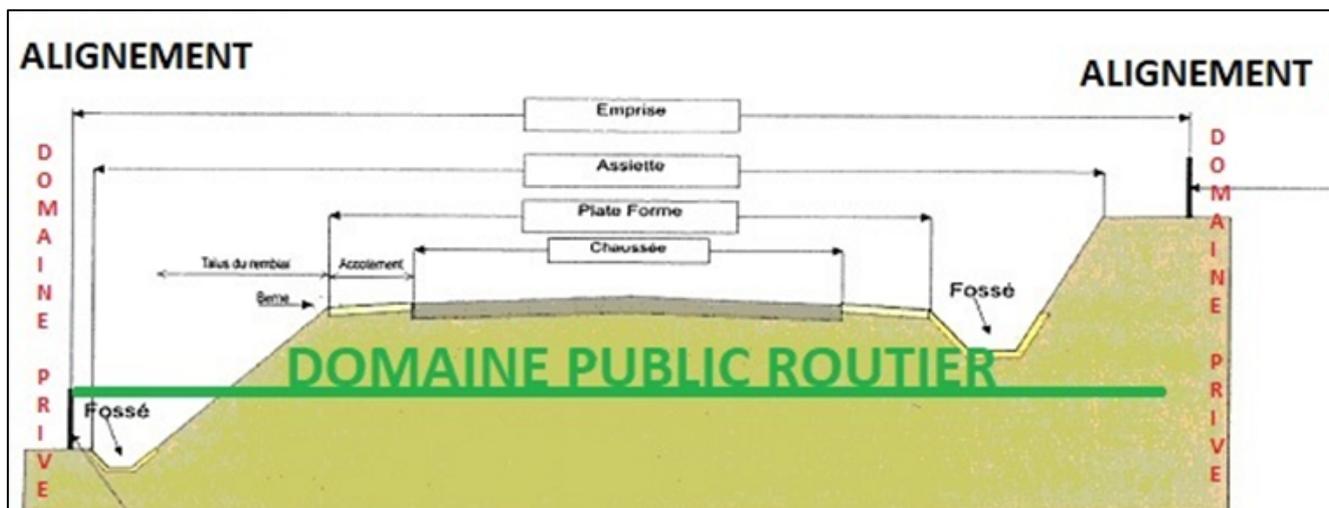
- les reculés éventuels par rapport à la voie publique ;
- les prescriptions spécifiques en secteur protégé.

La mairie ou le service urbanisme de la CCPL peut vous orienter vers le règlement du PLU pour plus d'informations.

3. La demande d'alignement individuel de voirie : une étape indispensable

Lorsque la clôture est implantée le long d'une route, vous devez solliciter une demande d'alignement individuel de voirie. Ce document, délivré gratuitement par le gestionnaire de voirie (Mairie pour les routes communales et communautaires, Département pour les routes départementales, DIRCO pour les routes nationales), permet de :

- connaître la limite exacte entre la propriété privée et le domaine public ;
- vérifier que la future clôture ne s'implante pas sur la voirie ou dans une zone réservée à un élargissement futur ;
- garantir la sécurité et la bonne gestion de l'espace public.



Alignement individuel et bornage : deux démarches complémentaires

L'alignement individuel ne remplace pas le bornage réalisé par un géomètre-expert :

- le bornage fixe les limites entre propriétés privées.
- l'alignement individuel détermine la limite entre la propriété privée et le domaine public routier.

Les deux démarches sont complémentaires : un bornage permet de sécuriser les limites entre voisins, tandis que l'alignement garantit la conformité de votre clôture vis-à-vis de la voirie.

L'alignement individuel de voirie est donc un document essentiel : il sécurise votre projet et vous évite tout risque d'empiètement. La demande se fait par simple courrier ou formulaire auprès de la mairie, accompagnée d'un plan cadastral et d'un schéma d'implantation projeté.

4. Respect des règles de voisinage

Même si la clôture est sur votre terrain, vous devez respecter :

- les distances légales pour les plantations ;
- les hauteurs maximales en milieu urbain et rural ;
- les conventions éventuelles avec les voisins (clôture mitoyenne, entretien...).

5. Des travaux encadrés pour préserver le cadre de vie

La réglementation encadrant l'implantation des clôtures vise à :

- préserver le paysage urbain et rural ;
- permettre une cohabitation harmonieuse entre voisins ;
- garantir la sécurité et la bonne gestion des voies publiques.

La mairie et le service urbanisme de la CCPL restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et vérifier la conformité de votre projet avant travaux.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP+ALIGNEMENT

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Le PLUi : construire ensemble le territoire de demain

NOVEMBRE 2025

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document qui fixe les règles d'aménagement et de construction pour les 22 communes de notre territoire.

Il définit les zones où l'on peut construire, celles qui doivent être protégées, et comment notre territoire doit évoluer pour concilier qualité de vie, respect de l'environnement et développement local.

Une obligation nationale : moins construire sur les terres naturelles
La loi Climat et Résilience impose à tous les territoires de réduire fortement la consommation des sols (forêts, terres agricoles, espaces naturels).

2 objectifs clairs :

- « Zéro artificialisation nette des sols » d'ici 2050,
- Réduire de 50 % la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031

Nos élus locaux doivent donc, dans le PLUi, prévoir une baisse importante de la surface destinée à la construction, tout en réfléchissant une nouvelle façon d'aménager notre territoire pour en préserver ses particularités et ses atouts.

Ce qui change pour vous

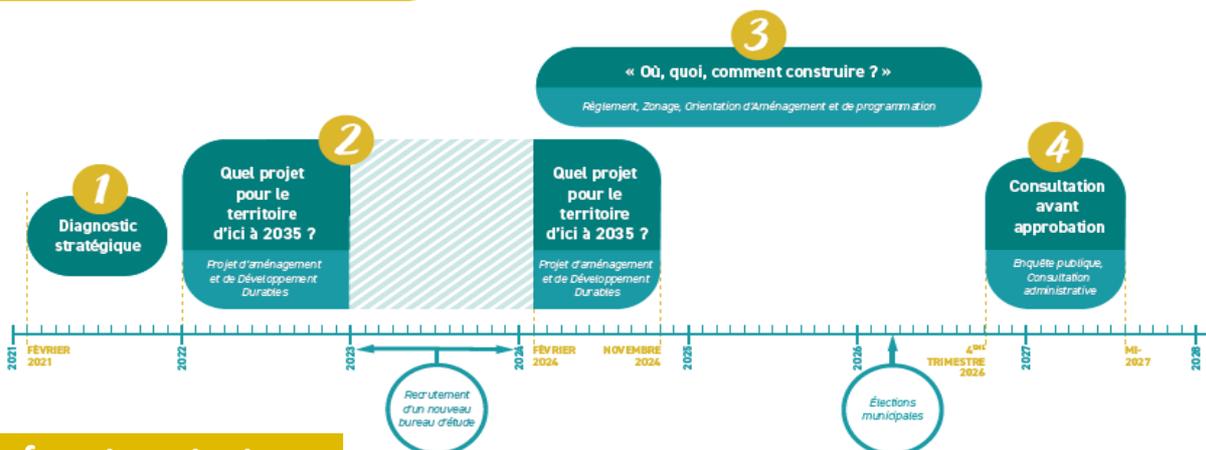


Jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau PLUi (mi- 2027), ce sont les documents d'urbanisme actuels (PLU ou carte communale) qui s'appliquent. Les terrains constructibles aujourd'hui le resteront jusqu'à cette date, mais la majorité d'entre eux ne le sera plus ensuite.

A savoir !

Vous serez invités à consulter et donner votre avis sur le projet de PLUi lors de l'enquête publique en fin d'année 2026 ou 2027. Une réunion publique vous permettra également d'en comprendre les enjeux et les choix faits.

Le nouveau calendrier



Infos et contacts

- **Contacts :** Karine Pouyadou : 06 30 55 42 99 / plui@perigord-limousin.fr
- **Plus d'infos :** www.perigord-limousin.fr (Rubrique Projets et Réalisations / PLUi)



Service Enfance Jeunesse : faciliter le quotidien des familles

NOVEMBRE 2025

La Communauté de Communes Périgord-Limousin renforce ses services en faveur des enfants et des familles avec plusieurs nouveautés qui marquent la fin d'année 2025.

Un portail familles pour simplifier les inscriptions

Finis les papiers à remplir ! Les inscriptions aux **accueils de loisirs** sont désormais possibles en ligne via le **Portail Familles**. Cet espace sécurisé permet de gérer les réservations, les factures et les informations pratiques en quelques clics. Un outil moderne et simple pour faciliter la vie des parents.

Vous pouvez y accéder :

- Depuis le site de la Communauté de Communes : www.perigord-limousin.fr
- Directement via le lien suivant <https://portail.berger-levrault.fr/CdCPerigordLimousin/accueil>
- En scannant le QR code ci-dessous :



Le futur Pôle Enfance Jeunesse

Les travaux de création du **Pôle Enfance Jeunesse à Thiviers** ont débuté en septembre. Ce nouvel équipement, moderne et fonctionnel, rassemblera à terme l'accueil de loisirs, la ludothèque, le Relais Petite Enfance, l'Espace Jeunes, le Lieu Accueil Enfants Parents et des **espaces dédiés à la parentalité et à l'information des jeunes**.

Il offrira un lieu unique, adapté aux besoins des familles et pensé pour le bien-être des enfants.

Fin des travaux prévue pour septembre 2026.



Le « Bus Infos Familles » sur les routes du territoire

Autre nouveauté : le **Bus Infos Familles**, un véhicule itinérant qui ira à la rencontre des habitants. Ce nouvel outil d'animations et d'information permettra de **répondre aux questions des parents** (aides, modes de garde, activités, soutien à la parentalité...) et de **faire connaître les services existants** sur l'ensemble du territoire.

Avec ces initiatives, la Communauté de Communes poursuit son engagement :
Accompagner les familles, soutenir la parentalité et favoriser l'épanouissement des enfants.

Infos et contacts

Cécilia Casaro : 05 53 62 20 10 cecilia.casaro@perigord-limousin.fr
Plus d'infos : www.perigord-limousin.fr



LE CIAS PERIGORD-LIMOUSIN

NOVEMBRE 2025

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un service essentiel sur le territoire de la Communauté de Communes Périgord-Limousin. Il a pour vocation de mener une action sociale s'appuyant sur des valeurs de solidarité, d'entraide, de prévention, de respect et de professionnalisme.

Le CIAS Périgord-Limousin a plusieurs champs d'action :

Le service d'aide à la personne devient le service autonomie à domicile

Le service d'aide à la personne favorise le maintien à domicile et améliore le quotidien des personnes en retour d'hospitalisation, perte d'autonomie, atteintes de pathologie de la mémoire, handicapées et des aidants familiaux.

Selon les situations, plusieurs aides financières existent. Chaque cas étant spécifique, ne pas hésiter à contacter le service pour avoir toutes les précisions.

Les référentes de secteur se tiennent à votre disposition pour constituer les dossiers de demande d'aide à domicile (caisse de retraite, APA : allocation personnalisée d'autonomie, mutuelles) et assurer le suivi des prestations.

A partir du 1^{er} janvier 2026, le service d'aide à la personne du CIAS se rapproche du SSIAD (service de soins infirmier à domicile) afin de devenir **SAD (service autonomie à domicile)**. Ainsi pour tout besoin d'aide et/ou de soins vous pourrez nous contacter directement au numéro ci-dessous :

CONTACTS : 05.53.52.58.17

Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h

Pour assurer au mieux cette mission d'aide à domicile, le CIAS recrute régulièrement. Si vous êtes dynamique et motivé pour prendre soin de nos aînés, n'hésitez pas à postuler auprès du service RH du CIAS aurelie.ambert@perigord-limousin.fr

Le service de portage de repas à domicile

Le service assure la livraison de repas complets et diversifiés sur les communes de **Chalais, Firbeix, Jumilhac le Grand, La Coquille, Miallet, St Jory de Chalais, St Paul la Roche, St Priest les Fougères, St Pierre de Frugie.**

Les repas sont fabriqués à la cuisine centrale du Centre Hospitalier de Nontron et conditionnés en barquettes de rations individuelles scellées sous film plastique (conditions d'hygiène parfaites).

Les livraisons en véhicule frigorifique sont assurées tous les jours (sauf le dimanche) par du personnel compétent et toujours à l'écoute de vos besoins.

Les repas sont livrés la veille pour une consommation le lendemain.

CONTACTS : 06.73.68.59.84

Du lundi au samedi de 8h30 à 17h

Pour les autres communes vous pouvez contacter le Centre hospitalier d'Excideuil au 05.53.62.25.01

Les aides d'urgence

Le CIAS peut apporter une aide financière (plafonnée annuellement et suivant la composition familiale) aux personnes dans le besoin. Il s'agit de secours d'urgence (bons alimentaires, bon d'essence, bon pour achat de bouteille de gaz) soumis aux ressources et attribués sur la base d'un rapport établi par un travailleur social du Centre Médico-Social (CMS) du secteur.

Le service est lauréat pour son projet « programme alimentaire local » dans le cadre de l'appel à projets « mieux manger pour tous » de la Direction Régionale de l'économie, du travail et des solidarités. L'objectif premier est d'inciter à consommer des produits locaux et de saisons, afin de lutter contre la précarité alimentaire. Pensez à nous suivre sur les réseaux sociaux.

CONTACTS : 05. 53. 02. 07. 40

CMS Thiviers : 6 rue de Verdun

CMS La Coquille : square Jean Jaurès

L'Aide sociale et à la domiciliation

Le service peut aussi vous accompagner pour constituer les demandes d'aide sociale pour l'accueil en EHPAD ou foyer d'établissement spécialisé.

Il est aussi possible de bénéficier d'une élection de domicile si vous n'avez pas de domicile stable.

CONTACTS : 05.53.62.30.94

Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h

Infos et contacts

CIAS Périgord Limousin : 05.53.52.58.17

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

www.perigord-limousin.fr

L'ACTUALITÉ DU PARC

« Nòstra vita s'inventa aquí »

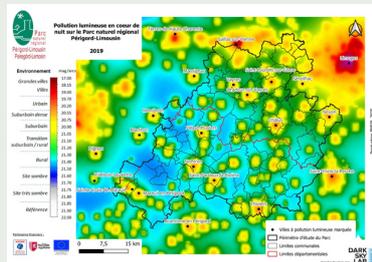


Le Parc brille !

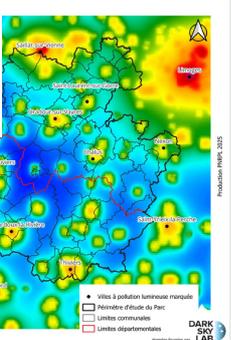
Nuit : un nouveau label plein d'étoiles

En octobre 2025, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a été labellisé « Territoires de Villes et Villages Étoilés » dans le cadre de la 9^e édition du concours national organisé par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes. Une distinction qui récompense les efforts menés par près de 50 communes du territoire en matière de préservation de l'environnement nocturne. Et les résultats sont visibles !

Pollution lumineuse 2019



Pollution lumineuse 2023



Plus d'infos

Culture : une belle 3^e place !

Au printemps 2025, TerraAventura, le réseau de chasses aux trésors de Nouvelle-Aquitaine, a invité ses joueurs à élire leur parcours préféré. Après plusieurs semaines de suspense, le parcours créé par le Parc à Abjat-sur-Bandiât a remporté la 3^e place de ce concours régional !

Intitulé « Zellé, Mesfia-te », le parcours plonge les aventuriers dans l'univers occitan du Périgord-Limousin. Il invite à découvrir l'histoire et les curiosités d'Abjat, tout en mettant à l'honneur la création Métiers d'art.

Alimentation : une reconnaissance nationale

Fin 2025, le Projet Alimentaire Territorial du Parc a reçu une reconnaissance de niveau 2 par le Ministère en charge de l'alimentation. Cette reconnaissance va permettre de poursuivre les actions d'accompagnement des cantines scolaires et la création d'outils de sensibilisation sur l'alimentation et l'agriculture locale. Un travail sur l'adaptation au changement climatique va également être mené avec les agriculteurs.

Agir aux côtés du Parc

Amoureux du Périgord-Limousin, vous souhaitez contribuer à préserver la qualité de votre cadre de vie ? Le Parc vous accompagne !

Devenez « Veilleurs d'étoiles ! »

Equipés d'appareils spécifiques, les veilleurs et veilleuses d'étoiles du Parc procèdent à des mesures de pollution lumineuse aux 4 coins du territoire. Depuis 2025, ils participent également aux suivis d'espèces nocturnes : rapaces, chauve-souris, vers luisants...

Mettez en place une protection environnementale durable sur votre terrain

L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est un outil juridique encore peu connu qui permet de mettre en place une protection environnementale durable sur son terrain, indépendamment des éventuels changements de propriétaire. Intéressé.e ? Le Parc naturel régional Périgord-Limousin vous accompagne à chaque étape. Il est de plus habilité à assurer le rôle de garant environnemental, nécessaire dans la mise en place d'une ORE.

Engagez des travaux en faveur des milieux aquatiques et humides



© Benoît Lafosse

Le Parc invite les exploitants agricoles et forestiers, détenteurs de parcelles traversées par la Dronne, la Côle ou leurs affluents à se rapprocher de ses services pour identifier les actions et financements possibles.

www.pnr-perigord-limousin.fr
info@pnrpl.com
05 53 55 36 00

Restez informés ➔ pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter



VIE ASSOCIATIVE

Association Jumilhac Histoire et Patrimoine

En 2025, nous avons travaillé sur l'histoire du village de Chalusset.

Nous avons commencé à répertorier puits, clériers, lavoirs et fours afin de faire connaître et surtout de sauvegarder ce très riche petit patrimoine local.

La dernière exposition a eu lieu pour le 8 mai autour du monument aux morts. Nous avons souhaité rendre hommage aux « Morts pour la France » inscrits sur le monument de la commune. Ce travail a été possible grâce aux documents collectés et prêtés par les familles que nous remercions chaleureusement.

Une plaque commémorative a été posée fin juin à Combeyrol, en hommage aux habitants de ce village et à leur courage pour avoir fait fonctionner une infirmerie clandestine de la Résistance.



Pour l'année 2026 :

Nous travaillerons sur les moulins à partir des notes et de la documentation laissées par Pierre Ortega .

Nous commençons à répertorier et classer toutes les photos papier et numériques réunies par l'association au cours des années.

Nous en profitons pour faire appel à vos dons ou prêts de documents anciens tels que journaux (le Petit Jumilhacois, Feu Nouveau), photos, lettres ou actes notariés. Nous scannerons les documents prêtés et nous vous les rendrons ensuite.

Ne les détruisez pas, si vous souhaitez vous en débarrasser, nous sommes preneurs !

Pour contacter l'association : mail jhp24630@gmail.com.

Association Fils et Cordes

Marché de Noël du 30 novembre 2025

Un large public était présent en cette belle journée du dimanche 30 novembre, pour la venue du Père Noël. Arrivé à 10h30 à la salle des fêtes La Pépite, le Père Noël a rencontré enfants et parents ainsi que la trentaine d'exposants-artiste participants à ce marché de Noël 2025.



L'Association Fils et Cordes proposait à cette journée de fête, différentes animations. Des promenades en calèche dans le village ont été organisées tout au long de la journée et le succès a été au rendez-vous. Le Club photo de Fils et Cordes a aussi été particulièrement sollicité au stand du Père Noël, pour la traditionnelle photo-souvenir.



Des ateliers d'animations pour les enfants ont été proposés ainsi qu'un concours d'écriture à la plume pour les adultes. C'est le Club Patchwork qui accueillait le public et animait la tombola où bien évidemment, pour Noël, tous les tickets étaient gagnants. Une buvette proposait boissons chaudes et vin chaud, gâteaux sucrés-salés.

L'association Fils et Cordes propose les activités photos, patchwork, yoga, cours de français pour nos amis anglophone et néerlandophone, cours d'anglais pour nos amis Français, mais aussi les 2 vide-greniers du 14 juillet et du 15 août.

Pour plus d'informations de nos activités, rendez-vous sur le site de l'association <https://filsetcordes.fr/>.

Nouvelle activité : Yoga Senior



A partir de janvier débuteront des séances de Yoga Senior à la Maison des Associations rue des Félibres à Jumilhac.

Les cours de Yoga sénior peuvent vous accompagner à garder un esprit vif, diminuer le stress, améliorer votre humeur, réduire la raideur des articulations par des postures très douces (yoga sur chaise par exemple), afin de vous relaxer et vous apporter un moment de bien-être physique, mental et émotionnel.

Les postures seront adaptées à chacun et chacune, quelle que soit votre mobilité.

Sandrine ROUBENNE proposera des séances les mercredis de 15h30 à 16h45. Un certificat médical pourra vous être demandé.

Si vous êtes intéressé merci de la contacter par téléphone au 06 73 77 11 21.

Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Jumilhac



Photo : école de Jumilhac le 23 juin sous un soleil de plomb : pas facile la pêche ! Patience et persévérance finiront par payer ; de nombreux poissons et surtout de grands sourires en guise de récompense : opération réussie pour nos bénévoles. Ces actions seront reconduites et constituent une des missions prioritaires de notre association.

Fin juin, nos bénévoles se sont à nouveau mobilisés pour offrir deux animations pêche/sensibilisation aux milieux aquatiques auprès de 72 enfants des écoles du regroupement scolaire (Jumilhac et St Paul). Une carte de pêche a été offerte à chaque enfant.

Des animations estivales en partenariat avec le Camping La Chatonnière et l'office de tourisme ont également connu un vif succès auprès d'un public séjournant curieux de découvrir notre loisir.

Le début de saison printanière a rendu difficile la pratique de notre loisir sur la rivière avec des niveaux d'eau importants. Par la suite un épisode de canicule a mis à rude épreuve nos cours d'eau. Les pêcheurs de fritures ou encore les amateurs de pêche de la Perche se sont donnés à cœur-joie dans ces conditions. Les pêcheurs de truites ont dû patienter et attendre le retour salvateur des pluies de fin de saison et le refroidissement de la température de l'eau indispensable à la biologie de notre cher poisson.

Les opérations de suivis scientifiques (pêche électrique d'inventaire) menées par notre fédération départementale au cours de l'automne ont révélé tant sur les ruisseaux que sur l'Isle un état des populations de poissons satisfaisant malgré un contexte perturbé (réchauffement climatique, baisse significative des insectes aquatiques base alimentaire, raréfaction de certaines espèces au profit d'autres plus résistantes ...). Pour autant, de nombreuses jeunes truites recensées cet automne laisse présager une saison 2026 de bon augure.

Pour la saison 2026 des travaux de nettoyage sont envisagés afin de rendre accessible et de mettre en valeur notre belle rivière. Ces chantiers sont assurés par nos bénévoles.

N'hésitez-pas à vous mettre ou remettre à la pêche, en prenant une indispensable carte de pêche auprès de notre association. La pêche demeure un loisir simple et accessible à tous.

Un grand merci à nos dépositaires de carte de pêche qui effectuent cette tâche bénévolement : épicerie Proxi, camping La Chatonnière et Garage Frugier.

Notre Assemblée Générale se tiendra fin février 2026 ; n'hésitez pas à venir y participer.



Association Jumirando

Pour conclure cette année 2025 en beauté, nous avons organisé notre 5^{ème} Rando-Trail sympa de la pleine lune, le 06 décembre 2025 qui a remporté un vif succès malgré une météo capricieuse. Mais, comme il est indiqué sur l'affiche :

« et on fera la rando, qu'importe la météo ». Nous n'avons eu aucun désistement ! Alors, bravo et merci à tous les participants, au nombre de 300 dont 230 repas. La soupe à l'oignon au ravitaillement a été particulièrement appréciée. Malgré les chemins gauxoux (en patois dans le texte), quelques glissades plus ou moins contrôlées et la rencontre avec un sanglier inoffensif mais impressionnant d'après les descriptions, tout s'est déroulé pour le mieux.



Encore une fois, merci à toutes et à tous pour votre fidélité, votre bonne humeur et votre bienveillance. Sans oublier les bénévoles qui, dans l'ombre, chaque année, nous apportent une aide précieuse et indispensable.

JUMIRANDO, discrétion et efficacité pour le bien commun.

FOOTHISLECOLE

FOOTHISLECOLE est un groupement de jeunes dont l'Union Sportive Jumilhacoise est membre et comptant également une équipe féminine séniors.



Après une belle saison sportive achevée en juin dernier et malgré le départ de la Thibérienne Nord Dordogne et de l'USP Foot, nous poursuivons notre développement avec l'accueil de nombreux nouveaux joueurs venus compléter nos effectifs.

Club dynamique via des interventions sur les classes du RPI, de la grande section au CM2, mais aussi par l'organisation de stages foot pendant les vacances scolaires de Noël et de Pâques, nous serons ravis d'accueillir tout joueur ou dirigeant souhaitant rejoindre l'aventure.

Le développement du football féminin est un autre de nos objectifs et sa promotion auprès des jeunes filles du secteur a été confiée à notre service civique Maëlis.

Contacts pour des informations :

Erwan DACQUAY, chargé de communication, 06 29 35 26 65

Éric DACQUAY, secrétaire, 06 52 57 64 75

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux :

 Facebook : FOOTHISLECOLE ECOLE DE FOOT

 Instagram : foothislecole

Union Sportive Jumilhacoise

Après les traditionnelles festivités de l'été et notamment le lancement d'un marché festif nocturne, la saison 2024-2025 est maintenant bien lancée avec des objectifs de montées pour nos deux équipes seniors.



De nouveaux dirigeants et joueurs (dont 6 jeunes de l'équipe U18 du groupement Foothislecote, qui évoluait au niveau régional l'an passé) nous ont rejoint cette année et nous avons déjà réalisé un petit exploit en coupe Nouvelle-Aquitaine en éliminant au mois d'octobre l'équipe de R2 de Couzeix Chaptelat à qui nous rendions quatre divisions.



Club convivial et familial, nous accueillerons avec plaisir toute personne désireuse de nous rejoindre, que ce soit en tant que joueur ou dirigeant(e).

Contact pour toute information : Jérôme ARNAUD, 06 41 68 46 91

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux :

 Facebook : Union Sportive Jumilhacoise

 Instagram : us_jumilhac



ASSOCIATION DE JUMELAGE
La Coquille & Saint Jory de Chalais
Miallet - Firbeix - Saint Pierre de Frugie
Saint Priest les Fougères - Jumilhac le Grand
Chalais - Saint Paul la Roche
Romrod (Vogelsbergkreis, Hessen)



La coopération franco-allemande est primordiale pour une Europe forte et solidaire. Elle repose sur la bonne connaissance réciproque et des connexions entre citoyens qu'il faut renouveler et étendre.



Vue du centre de Romrod

L'association met en œuvre un partenariat avec Romrod. C'est une commune d'environ 2700 habitants située au centre de l'Allemagne dans une zone à dominante agricole qui relève du Kreis (arrondissement) du Vogelsberg dans le Land de Hesse. Les échanges remontent à bientôt 35 ans.

Visites-séjours croisés de délégations

17 au 21 octobre 2024 - Une délégation de Romrod a été accueillie dans nos communes.

Et en 2026 ... ? Un séjour d'une délégation de nos communes en Allemagne fin octobre est en cours de montage. Pour plus de renseignements, voir le site internet ou contacter Bernard VAURIAC (06 80 92 36 27).



Manifestations locales

L'association organise quelques événements chaque année. Pour exemple, la soirée « choucroute » du 15 novembre 2025.

Composition du bureau

Président : Bernard VAURIAC (St Jory de Chalais)
 Trésorier : Michel FRUGIER (La Coquille)
 Trésorière adjointe : Marie-Reine CONGNARD (Chalais)
 Secrétaire : Henri SEEGERS (Miallet)
 Secrétaire adjointe : Maryse VAURIAC (St Jory de Chalais)
 Membre : Jacques BOYER (St Priest les Fougères)

Site internet : <https://lacoquille-romrod.fr/>

Association pour le Don de Sang Bénévole en Pays de Jumilhac

Nous avons tous le pouvoir de sauver des vies en prenant 45 minutes de notre temps pour donner un peu de notre sang, dont seulement une dizaine pour l'étape de prélèvement. Le sang est un liquide précieux qui est indispensable à la VIE. N'attendons pas une urgence, prenons le temps de faire un don maintenant et régulièrement.

Le don de sang : un cadeau gratuit et précieux qui rend heureux et fier

« Une petite goutte pour vous une longue route pour nous » (*parole d'un receveur*)

Depuis le 1 septembre 2025, le délai d'attente après un tatouage, un piercing, une endoscopie souple, une séance d'acupuncture, de mésothérapie, de sclérose de varices est passé à 2 mois au lieu de 4.

Les personnes atteintes d'hémochromatose peuvent maintenant faire des dons-saignées lors des collectes mobiles. Il est nécessaire au préalable de demander une ordonnance à son médecin.

Prenons rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou 05 53 45 52 40

Conditions pour donner son sang :

- Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Se munir d'une pièce d'identité
- Tous les groupes sanguins sont recherchés

Prochaines collectes 2026

Lundi 12 janvier 2026 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Lundi 16 mars 2026 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Lundi 10 août 2026 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Lundi 9 novembre 2026 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Possibilité d'une réduction d'impôt en faisant un don à l'association.

Pour contacter l'association : Mme BOYER, 06 14 67 15 29



AGENDA

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?
16 janvier 2026	Vœux du Maire		Salle la Pépîte
21 février	Loto	Union Sportive Jumilhacoise	Salle la Pépîte
08 mars	Loto	AIPE	Salle la Pépîte
15 et 22 mars 2026	Elections municipales	Mairie	Salle la Pépîte
11 avril	Concert	En Haut de la Friche	Salle la Pépîte
25 avril	Soirée Dansante	AIPE	Salle la Pépîte
16 mai	Loto	Génération Mouvement	Salle la Pépîte
13 juin	Journée Mondiale du Tricot	Unissons nos Aiguilles	Salle de la Poste
20 juin	Fête de la musique	Union Sportive Jumilhacoise	Stade de football
05 juillet	Randonnée sympa	Jumirando	Salle la Pépîte
Du 11 au 14 juillet	Exposition de broderie	D'un Point à l'Autre	Maison des Associations
14 juillet	Vide-greniers	Fils et Cordes	Place du Château
14 juillet	Concert et feu d'artifice	Mairie	Place du Château
mi-juillet à mi-août	Exposition de photos en plein air	Club Photo Fils et Cordes	Place du Château
1er août	Marché festif	Union Sportive Jumilhacoise	Place du Château
1er au 16 août	Exposition de Peinture	Génération Mouvement	Maison des Associations
15 août	Vide-greniers	Fils et Cordes	Place du Château
12 septembre	Spectacle	Comice Agricole	Salle la Pépîte
11 octobre	Randonnées Octobre Rose	Mairie	Salle de la Poste
18 octobre	Salon des loisirs créatifs	Unissons nos Aiguilles	Salle la Pépîte
31 octobre	Loto	Génération Mouvement	Salle la Pépîte
14 novembre	Concert	En Haut de la Friche	Salle la Pépîte
21 novembre	Randonnée de la pleine lune	Jumirando	Salle la Pépîte
28 novembre	Loto	Union Sportive Jumilhacoise	Salle la Pépîte
06 décembre	Marché de Noël	Fils et Cordes	Salle la Pépîte



Informations d'urgence

Urgence médicale : 112

Infirmières : 06 56 74 27 55

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Urgence vétérinaire

Cabinet vétérinaire de la Coquille : 05 53 52 80 58

Urgences en dehors des heures d'ouverture (pas de SMS) : 06 09 55 37 16

Pharmacie

La pharmacie Nyom sur la Place du Chateau à Jumilhac-le-Grand est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, et le samedi de 9h à 12h30.

Téléphone : 05 53 55 30 40



Mairie de Jumilhac-le-Grand

1 Rue Eugene le Roy
24630 Jumilhac-le-Grand

Contact

Tel. : 05 53 52 50 20

Mail : mairie.jumilhac.le.grand@wanadoo.fr

Site internet : www.jumilhaclegrand.fr

Facebook : Mairie Jumilhac le Grand

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
et samedi de 9h à 12h

Dépôt légal et impression : Mairie de Jumilhac-le-Grand
Crédits photos : Mairie de Jumilhac-le-Grand
Nombre d'exemplaires : 800

Commission Communication

Annick Maurussane, présidente
Corine van der Plas, Maryse Meynier

